

CERTIFICAT DE RESIDENCE Modèle A

**prévu par la Convention Franco-Suisse du 16 novembre 1995
relative au service militaire des doubles-nationaux**

Le nommé (nom et prénoms)

né le

à

fils de

et de

ayant déclaré avoir, dans l'année de ses dix-huit ans, sa résidence permanente à l'adresse suivante :

téléphone :

courriel :

inscrit sur les tableaux de recensement :

à (commune de recensement) :

le (date de recensement) :

et/ou

Immatriculé par le Centre du Service National de (commune du CSN) :

sous le numéro d'immatriculation :

est tenu d'effectuer ses obligations militaires (Journée Défense et Citoyenneté) en **FRANCE**, à moins qu'il ne déclare, avant l'âge de 19 ans, conformément à l'article 3, paragraphes 2 et 4, de la convention, vouloir accomplir ses obligations militaires dans un autre Etat.

Cadre réservé à l'administration :

Je soussigné, Préfet du Territoire de Belfort, certifie l'exactitude de la déclaration ci-dessus et des renseignements qu'elle comporte.

Belfort le :

Le préfet,

